

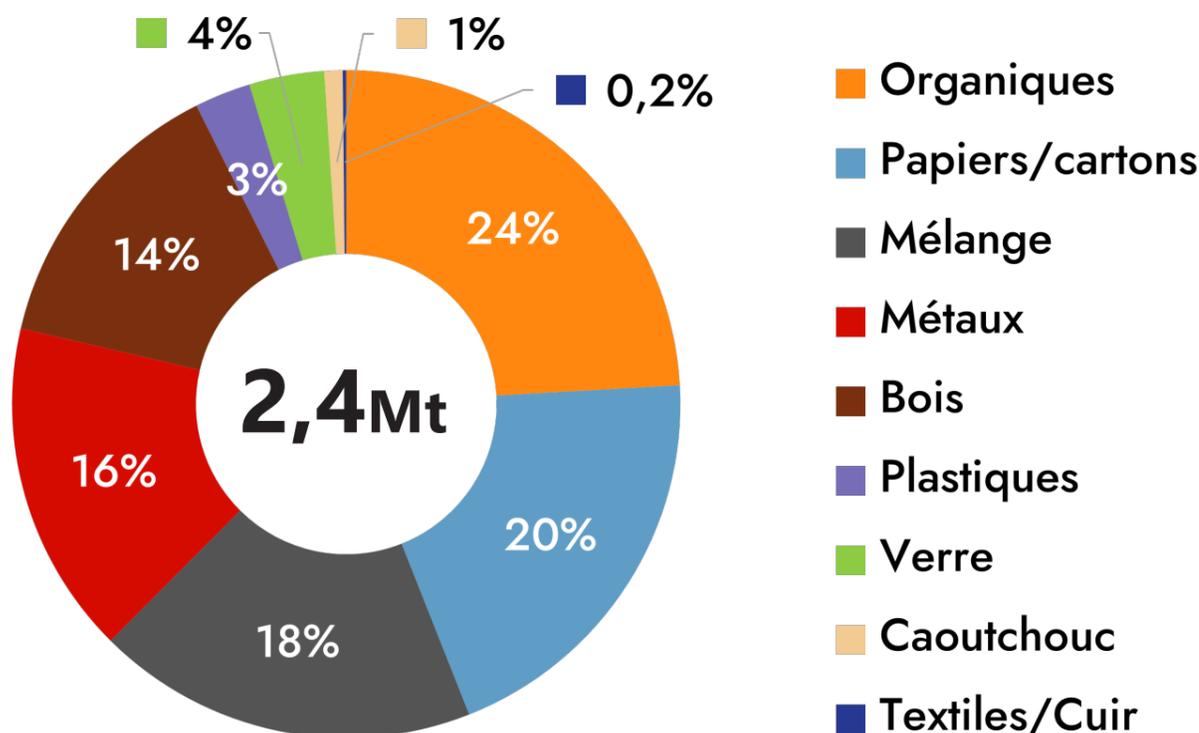
LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (DAE) EN PAYS DE LA LOIRE EN 2023

UNE PRODUCTION DE 2,4 MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS NON DANGEREUX NON INERTES* PAR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2023

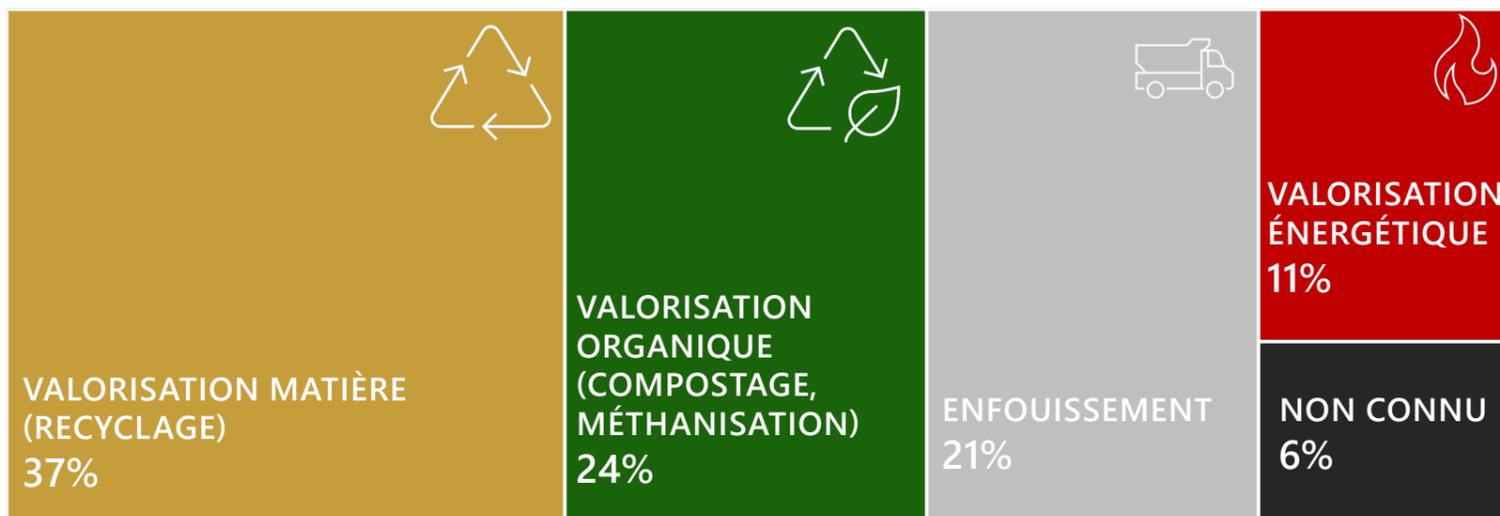
LES DAE (HORS ACTIVITÉS DU BTP) REPRÉSENTENT 16% DES DÉCHETS PRODUITS EN PAYS DE LA LOIRE

L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE : 1^{ER} SECTEUR PRODUCTEUR DE DAE

RÉPARTITION DES DAE PRODUITS PAR NATURE :
LES DÉCHETS ORGANIQUES ET LES PAPIERS/CARTONS REPRÉSENTENT PRÈS DE 45% DU GISEMENT RÉGIONAL



LA VALORISATION : MODE DE TRAITEMENT DES DAE MAJORITAIRE EN PAYS DE LA LOIRE



(*) : Les déchets d'activités économiques (DAE) sont les déchets produits par les entreprises, commerces, artisans et services, excluant les déchets ménagers, du BTP, agricoles et d'assainissement.

• Pour en savoir plus •

Rendez-vous sur notre site internet : teo-paysdelaloire.fr

